



Tous les chemins mènent aux moères

Quelle destinée incroyable que celle du peintre-architecte-économiste-ingénieur flamand Wencelas Coeberger ! Né en 1557 à Anvers, il grandit dans des écoles de peinture, principalement à Paris, Naples et Rome. Très apprécié comme « peintre flamand », il s'attire la sympathie des archiducs

rieur des Moères, le Ringsloot, qui avait la particularité d'avoir le fond plus élevé que les marais et le niveau de la mer à marée basse. L'ingénieur érige ensuite 23 puisants moulins près de sa digue. Au moyen de vis sans fin en chêne, ils pompaient l'eau dans les marécages et les rejetaient dans le Ring-



La plaine maritime.



Les Moères.

Albert et Isabelle d'Autriche, qui le soutiennent dans la réalisation de deux projets qui lui tiennent particulièrement à cœur : la création d'un vaste système de crédit national destiné à lutter contre l'usure et surtout l'assèchement des Moères. Ces derniers qui s'étendent sur une superficie de 3 000 ha, ont comme inconvénient d'être situés à 2,50 mètres en dessous du niveau de la mer. En 1616, Wencelas Coeberger décide de les rendre salubres et fertiles. Il entreprit, dès 1622, la construction d'un canal circulaire à l'exté-

sloot. Ces eaux regagnaient ensuite la mer. Ce stratagème fut une totale réussite et rapidement ces anciens lacs se transformèrent en pâturages, attirant les populations alentours.

La satisfaction fut cependant de courte durée : dès 1646, pour des raisons militaires, la région fut à nouveau inondée et le chef-d'œuvre de Coeberger réduit à néant.



Canal de la Colime.

à PIED dans le NORD

Flandre Côte d'Opale



Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

Activités et curiosités

Dunkerque : Musée portuaire (03.28.63.33.39), Musée des Beaux-Arts (03.28.59.21.65), Memorial du Souvenir (03.28.66.79.21), Palais de l'Univers-planétarium (03.28.60.14.51), Fonds Régional d'Art Contemporain Nord - Pas de Calais (03.28.65.84.20), activités nautiques (catamaran, optimist, char à voile) (03.28.28.27.27), pêche en mer et activités nautiques (03.28.58.10.10), visites guidées du beffroi, du port en bateau et des villas malouines (03.28.66.79.21), atelier-boutique « Création cuir » sur rendez-vous (03.28.51.16.80), aquarium (03.28.59.19.18).

Ghyvelde : Ecomusée du Bommelaers Wall (03.28.20.11.03), visites de la ferme « Le Camélus » en saison (élevage d'autruches) (03.28.26.04.05), visites de la dune fossile (03.28.26.50.20).

Hondschoote : Visites du moulin « Spinnewyn », église, hôtel de ville..., circuits vélo dans le bourg et environs (03.28.62.53.00), atelier de fabrication de jeux flamands (03.28.68.37.65).

Les Moères : Balades à cheval Ferme Saint-Foy (03.28.58.28.28).

Manifestations annuelles

Bray-Dunes : Festival des Folklores du monde en juillet et plateau d'artistes (spectacle) en août (03.28.26.61.09).

Coudekerque-Branche : Fête de la Nature en août-septembre (03.28.29.25.25).

Dunkerque : Carnaval en février-mars (03.28.66.79.21), « Trophée des sables » - course en chiens de traîneau en mars (03.28.26.27.02), Marathon des Dunes de Flandre (03.28.27.11.12), « Les 4 jours de Dunkerque » en mai (03.28.63.76.99), Fête de la Mer et du nautisme (03.28.63.33.39), « Jazz Opal », « Un tour avant le tour » en juin, « La

citadelle en bordée » en juillet (03.28.66.79.21), Festival de la Côte d'Opale en juillet (03.21.30.40.33), « Nuit de Malo » et Festival de la Mouette riesue en août, Bénédiction de la mer en août (03.28.66.79.21), les Boucles Dunkerquoises en septembre (03.28.26.27.02), Fête de la Saint-Martin en novembre (03.28.26.27.62).

Hondschoote : Journée « artistes dans la rue » en juin, Festival du Carillon en août (03.28.62.53.00), « Karyole Feest » en septembre (03.28.20.22.20), Fête des Vendanges en octobre (03.28.62.53.00).

Leffrinckoucke : Fête de la Plage et le terroir à l'honneur en août (03.28.29.05.06).

Les Moères : Journée du Cheval en septembre (03.28.58.28.28), Fête de la Saint-Hubert en octobre (03.28.26.41.20), Halloween et visites guidées des souterrains en octobre (03.27.78.36.15).

« **RDV Nature et Patrimoine** » : Découvrez la faune, la flore, le patrimoine du département grâce aux sorties guidées gratuites du Conseil Général du Nord (brochure disponible au 03.20.57.59.59).

« **Retables de Flandre** » : Les églises flamandes renferment d'extraordinaires retables, visites guidées sur rendez-vous (03.28.68.69.78).

Hébergement-Restauration

Pour des hébergements et lieux de restauration, informations et brochures disponibles dans les Offices du Tourisme et au CDT Nord.

Renseignements

Office de Tourisme de Bray-Dunes : 03.28.26.61.09.

Office de Tourisme de Coudekerque-Branche : 03.28.64.60.00.

Office de Tourisme de Dunkerque - Dunes de Flandre : 03.28.66.79.21.

Office de Tourisme d'Hondschoote - Pays de lin : 03.28.62.53.00.

Office de Tourisme de Leffrinckoucke : 03.28.69.05.06.

à PIED dans le NORD

Flandre Côte d'Opale



N° 15

Circuit du Ringsloot et des watergangs Ghyvelde

(8 km - 2 h 40)



Watergang.

Randonnée Pédestre
Circuit du Ringsloot et des watergangs : 8 km

Durée : 2 h 40

Départ : Ghyvelde, place de l'église

Balisage jaune

Carte IGN : 2402 Ouest

L'avis du randonneur :

Circuit à la découverte du pays des watergangs, ces petits canaux créés par l'homme dans le but de gagner des terres fertiles sur les anciens marais des Moères. Itinéraire accessible toute l'année.



Poussins foudrique-macroule.

Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme

6, rue Gauthier de Châtillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex 03.20.57.59.59

Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT :

www.cdt-nord.fr où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.



Conseil Général
Département du Nord



Conseil Général
Département du Nord

Rédactrice : Aline Adck - Création : Penez Edition - Lille

Credit Photos : 1, 3, 4 : P. Cheuva - 2 : T. Tancrez - 5 : P. Houzé

Circuit du Ringsloot et des watergangs

(8 km - 2 h 40)

Départ : Ghyvelde, place de l'église.

1 Empruntez à gauche de l'église la ruelle du Cimetière puis à droite la rue des Ecoles.

2 Aux feux tricolores, prenez à droite la Jochstraete et longez la « Route des Plages » (RD 947).

3 Tournez à gauche rue du Meul' Houck. Sur votre droite, la base de loisirs du lac des Hérons. A l'origine carrière de sable, l'exploitation en fut abandonnée. Le « trou » se remplit d'eau pour devenir un lac aménagé. Plus loin sur votre gauche la stèle du Père Frédéric. La stèle est construite avec les briques de sa maison natale qui se trouvait à cet emplacement. Le Père Frédéric : l'église lui a reconnu de nombreuses guérisons. Le Pape Jean-Paul II le béatiffia en 1998. Revenez sur vos pas et prenez à gauche l'itinéraire.

4 Suivez à gauche le chemin des Deux Fermes et à travers les champs, rejoignez la drève en contrebas de l'autoroute. Panorama sur Ghyvelde.

5 Quittez la petite route, empruntez à droite la RD 2 qui passe au-dessus de l'A 16, puis à gauche le chemin de terre de nouveau le long de l'A 16. Vous voici dans la plaine des Moères. A l'horizon se profile par temps clair la tour de l'église

d'Hondschoote (82 m). Longez le watergang. *Soyez attentifs : hérons et poules d'eau fréquentent les roselières des watergangs.* Un petit pont franchit le canal des Chats.

6 Au bout, longez à gauche le Ringsloot ou canal circulaire. *Remarquez la station de pompage avec la vis sans fin, la cabine qui abrite le moteur ainsi que le système de mise en marche.* Un pont vous fait passer de l'autre côté du Ringsloot.

7 Passez sous l'autoroute et, en empruntant le trottoir, continuez à gauche jusqu'au chemin du Ringsloot. Traversez prudemment la « Route des Plages » et longez à nouveau le watergang. A droite, croisez le musée des Pompes : station de pompage jusqu'en 1986, il abrite notamment l'ancien mécanisme de remontée des eaux qui étaient refoulées à la mer par un réseau de petits canaux : les watergangs. C'est Wenceslas Cobergher qui, en 1617, entreprit d'assécher les marais des Moères en faisant creuser les watergangs pour y recueillir les eaux et construire des moulins à vent actionnant les vis sans fin chargées de rejeter les eaux.

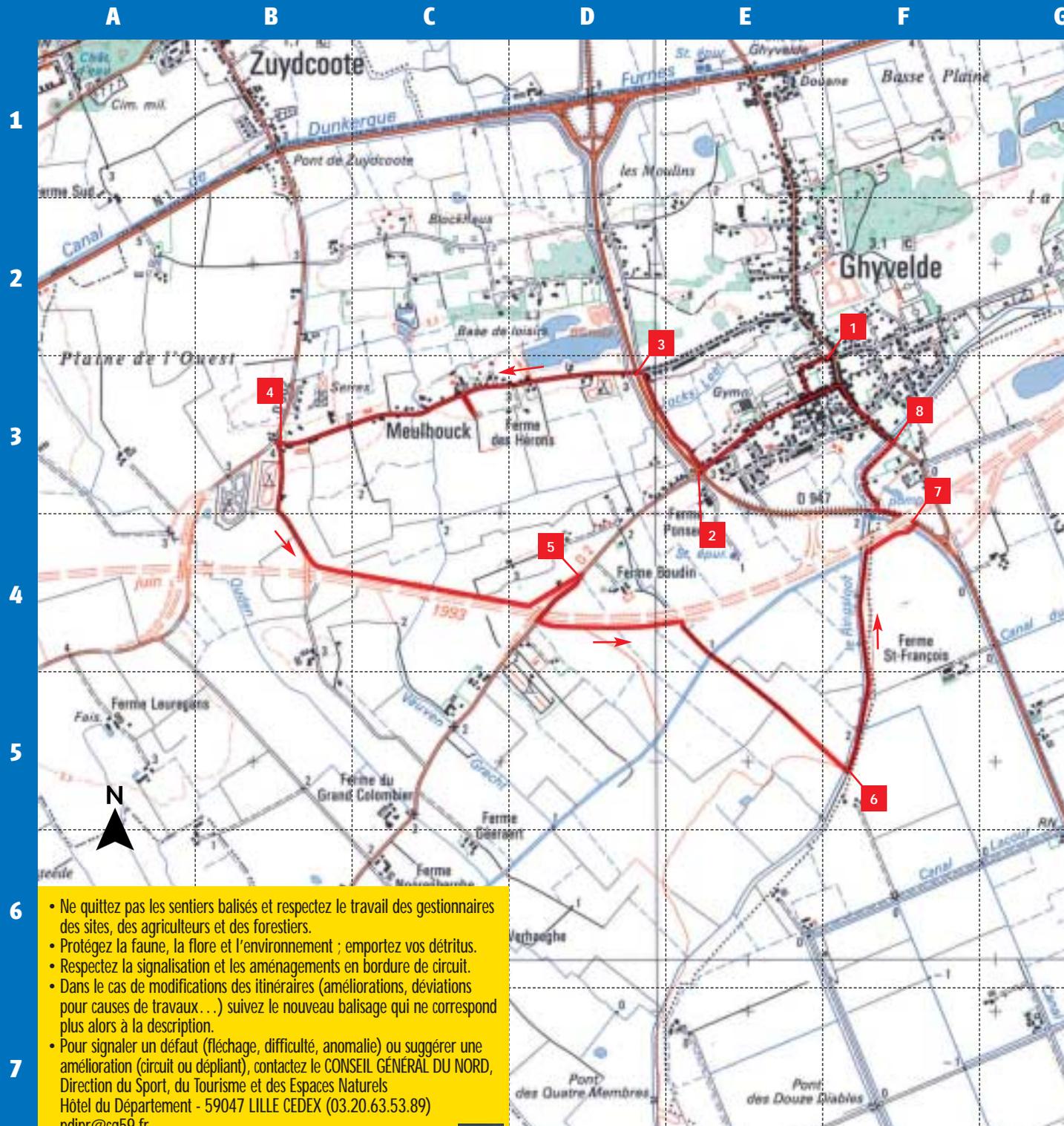
8 Au bout du chemin, suivez à gauche la rue Nationale puis à gauche remonte la ruelle des Escargots. Après l'école, remarquez deux petites maisons typiques de pêcheurs, vestiges de l'activité du siècle dernier. A la sortie de la ruelle, tournez à droite rue des Ecoles puis ruelle du Cimetière. Retrouvez l'église.

Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 250 500 m



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels
Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89)
pdipr@cg59.fr

